

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-14-0538 du 04/03/2014**

Arrêté du 30 mars 2011

ARRETE PORTANT NOMINATION D'UN CONSERVATEUR DES HYPOTHEQUES

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte nomination d'un administrateur civil hors classe dans l'emploi de conservateur des hypothèques.

Date d'application : 1<sup>er</sup> décembre 2011

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR CIVIL HORS CLASSE DANS L'EMPLOI DE CONSERVATEUR DES HYPOTHÈQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR CIVIL HORS CLASSE DANS L'EMPLOI  
DE CONSERVATEUR DES HYPOTHÈQUES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES  
BUREAU RH-1B

**ARRÊTÉ**  
**portant nomination d'un**  
**conservateur des hypothèques**

**LA MINISTRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT,  
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 95-866 du 2 août 1995 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la Direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 18 septembre 2003, portant classement des conservateurs des hypothèques ;
- Vu l'avis émis par les commissions administratives paritaires n° 1 et 2 des services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques en date du 23 février 2011 ;
- Vu la demande de l'intéressé,

## ARRÊTE

**Article premier** : M. Ralph DASSA, administrateur civil hors classe, directeur général de l'Institut de la gestion publique et du développement économique, est nommé à l'emploi de conservateur des hypothèques de 1<sup>ère</sup> catégorie du 1<sup>er</sup> décembre 2011 au 30 juin 2013 inclus.

L'intéressé est affecté à la conservation des hypothèques de Meaux (Seine-et-Marne), en remplacement de M. Francis MALVESTIO.

**Article 2** : L'affectation et la nomination de ce cadre prendront effet à compter du jour de son installation sur son nouveau poste.

**Article 3** : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

PARIS, le 30 mars 2011

POUR LA MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATEUR CIVIL HORS CLASSE,  
CHEF DE BUREAU,

OLIVIER ROUSEAU